



Ouroux-sur-Saône, le 25 octobre 2015

Thierry GROSJEAN Président
Contact : contact@capen71.org

Monsieur Christian DUSSARRAT,
Directeur départemental des
territoires de S.-et-L.
37, boulevard Henri Dunant
CS 80140
71040 - Macon Cedex 9

Objet : Destruction du Renard roux (*Vulpes vulpes*) dans le département de Saône-et-Loire.

Monsieur le Directeur départemental,

Conformément à l'article L. 110-1 du code de l'environnement qui dispose : « Les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation » et qui énonce « Le principe selon lequel toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques », je vous prie de me communiquer un bilan complet des destructions de renards pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2015 sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire, tous moyens (chasse, piégeage, déterrage, tir de nuit et autres) et périodes de destruction confondus et, si possible, par secteurs géographiques.

Je souhaite également être informé de la connaissance par vos services de l'état des populations départementales de cette espèce.

Vous remerciant,

Le Président de la CAPEN,
Thierry GROSJEAN